

# Relevé de décisions

## du Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine

### Réunion du mardi 09 novembre 2021

Le Conseil d'administration s'est réuni le mardi 09 novembre 2021 à 17h30 à la salle des fêtes, Le Chalard, sous la présidence de M. Éric DUPONT, Président.

#### **Membres titulaires**

##### **Représentants des communautés de communes (13)**

M. Stéphane DELAUTRETTE, Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Les Cars  
Mme Christine DE NEUVILLE, Vice-Présidente de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh  
M. Emmanuel DEXET, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant  
M. Jean DUCHAMBON, Vice-Président de la communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de Saint-Victurien  
M. Éric DUPONT, Conseiller communautaire à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix  
M. Roland GARNICHE, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et adjoint au maire de Pageas  
Mme Josiane LEFORT, Conseillère communautaire à la communauté de communes Ouest Limousin et adjointe au maire de Cussac  
Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT, Conseillère communautaire à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Saint-Genest-sur-Roselle  
Mme Marie-Madeleine LORIN, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de Ladignac-le-Long  
M. Serge MEYER, Vice-Président de la communauté de communes du Val de Vienne et conseiller municipal à Aix-sur-Vienne  
M. Jean-Pierre PATAUD, Vice-Président de la communauté de communes Ouest Limousin et conseiller municipal à Saint-Laurent-sur-Gorre  
M. Philippe SUDRAT, Vice-Président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval  
Mme Sandra VIRANTIN, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Val de Vienne et conseillère municipale à Saint-Priest-sous-Aixe

##### **Représentants du Conseil de développement (6)**

Mme Anne-Marie CAMPION  
M. Jean-Luc CELERIER  
M. Daniel FAUCHER  
M. Sébastien FISSOT  
Mme Isabelle LAVAUD  
Mme Josette SALESSE

#### **Membres associés (3)**

Mme Cécile FERREIRA-ANACLET, Sous-directrice « aménagement et transition écologique » au Conseil départemental de la Haute-Vienne  
Mme Isabelle KIMMEL, Conseillère à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne  
M. Stéphane MALIVERT, Secrétaire adjoint à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne

#### **Autres**

/

#### **Animateurs (3)**

M. Jérôme CHINN, Directeur-adjoint de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine  
Mme Isabelle DUMAS, Directrice de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine  
Mme Catherine LYRAUD, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine

#### **Personnes excusées**

M. René ARNAUD, Vice-Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire d'Aix-sur-Vienne, pouvoir à M. Serge MEYER  
M. Philippe BARRY, Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire de Saint-Priest-sous-Aixe  
M. Lucien COINDEAU, Conseiller communautaire à la communauté de communes Porte Océane du Limousin et adjoint au maire de Saint-Junien  
M. Edouard COQUILLAUD, Conseiller communautaire à la communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de Videix  
M. Éric FAUCHER, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine - Haute-Vienne  
Mme Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Conseillère communautaire à la communauté de communes Porte Océane du Limousin et adjointe au maire de Videix  
M. Christophe GEROUARD, Président de la communauté de communes Ouest Limousin et adjoint au maire d'Oradour-sur-Vayres  
M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon, pouvoir à M. Stéphane DELAUTRETTE  
Mme Vanessa LANNETTE-MICHAUT, Conseillère communautaire à la communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de Vayres, pouvoir à M. Jean DUCHAMBON  
M. Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, représentée par Mme Cécile FERREIRA-ANACLET  
M. Pierre MASSY, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne  
Mme Pascale RODRIGO, Sous-Préfète de Bellac et de Rochechouart  
Mme Sonia SOULAT, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Val de Vienne et adjointe au maire de Séreilhac  
M. Thierry VIVIAN, Représentant du Conseil de développement, pouvoir à Mme Isabelle LAVAUD

**Nombre de membres titulaires en exercice : 34 (1 poste vacant parmi les représentants de communautés de communes)**

**Titulaires présents : 19      Pouvoirs : 4**

**Secrétaire de séance : M. Jean-Luc CELERIER**

Le quorum étant respecté, la séance est ouverte à 17h45.

## I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le Président rappelle la nécessité de désigner un secrétaire de séance, de par les statuts de la Châtaigneraie Limousine.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration désignent M. Jean-Luc CELERIER comme secrétaire de séance.**

## II. Arrêt des comptes 2020

Le Président cède la parole au Vice-Président en l'absence du Trésorier, excusé.

Le Vice-Président indique tout d'abord que les comptes 2020 font apparaître un déficit de 163 541,93 € (cf. annexe du dossier de séance). Ce montant important s'explique d'une part, par la reprise sur réserves prévue au budget prévisionnel et, d'autre part, par la signature tardive (février, mars et mai 2021) des conventions de financement Europe sur les postes d'animation-gestion du programme LEADER (2019) et sur les postes d'animation thématique (2020-2021). Il explique que cette signature au-delà de la clôture des comptes n'a pas permis l'intégration des subventions en produits à recevoir sur l'exercice 2020. Il fait ensuite une rapide présentation des comptes 2020.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration arrêtent les comptes de la Châtaigneraie Limousine pour l'exercice 2020 tels que présentés et proposent à l'Assemblée générale d'affecter le résultat en report à nouveau.**

## III. Reconfiguration de l'association suite au départ de deux communautés de communes

Le Président indique que deux réunions du Bureau de la Châtaigneraie Limousine, élargies aux Présidents de communautés de communes, se sont tenues les 02 mars et 26 octobre derniers pour croiser les attentes en termes de missions et de priorités à l'avenir.

Il précise que les principes suivants ont été validés au cours de ces réunions :

- travail de conventionnement avec les deux communautés de communes sortantes pour le programme européen Leader, la Plateforme mobilité 87 et le dispositif « Territoires d'industrie » (cf. 3 projets de convention en annexe du dossier de séance) ;
- absence d'augmentation de la cotisation des communautés de communes en 2022. Suite au départ de deux communautés de communes (-80 000 €), le budget prévisionnel 2022 sera équilibré en prélevant sur les réserves (le déficit de produit est estimé aux alentours de 50 000 €) ;
- temps de réflexion pour s'accorder sur la reconfiguration de l'association (quel nouveau projet de territoire ? avec quels moyens financiers et quel modèle économique ?) dans un contexte d'évolution :
  - o prochaine contractualisation avec la Région pour la période 2022-2027 (démarrage de la préparation en novembre 2021 pour une validation en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2022),
  - o appel à candidatures sur les fonds européens (Leader et FEDER - objectif stratégique 5) en tout début d'année prochaine pour une réponse probablement à l'été 2022.

Il note ensuite que les futures contractualisations impacteront la redéfinition des missions et des moyens afférents, de même que la fin du modèle économique actuel de l'association.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration :**

- valident les projets de conventions avec les communautés de communes Ouest Limousin et Porte Océane du Limousin pour que ces dernières continuent de bénéficier du programme européen Leader, de la Plateforme mobilité 87 et du dispositif « Territoires d'industrie » ;
- donnent pouvoir au Président pour ajuster le contenu de ces conventions en fonction des retours des deux communautés de communes sortantes (finalisation des conventions en cours) ;
- autorisent le Président à signer ces conventions.

## IV. Mobilité

Le Président cède la parole à Isabelle DUMAS en l'absence de Christophe LAMBERT, excusé.

Isabelle DUMAS rappelle que la Châtaigneraie Limousine a lancé une étude sur la mobilité en septembre 2020. Elle explique que l'objectif était de :

- faciliter l'accès aux services et activités de la population et des usagers de son territoire ;
- favoriser l'optimisation des moyens de déplacement, en particulier par le report de l'usage individuel de la voiture vers des modes partagés / collectifs.

Elle ajoute que le démarrage de cette étude a malheureusement été retardé de plusieurs mois en raison de la crise sanitaire. Elle indique que la Châtaigneraie Limousine a choisi le cabinet ITER pour l'accompagner dans sa réflexion qui s'est déroulée en 3 étapes :

- réalisation d'un diagnostic (état des lieux / enjeux) ;
- élaboration d'un plan d'actions ;
- expérimentation / test de pistes d'actions (employeurs et mobilité - en cours).

Elle mentionne que le plan d'actions, présenté devant le Comité de pilotage de l'étude en mai dernier (cf. annexe du dossier de séance), se décline en une douzaine de pistes d'actions, regroupées autour de 4 thématiques :

- les transports collectifs (train, car, transport à la demande) ;
- les nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage, modes doux) ;
- la démobilité (télétravail, consommation et services) ;
- l'animation, la communication / sensibilisation.

Elle précise que ce plan multi-acteurs propose des actions à différentes échelles territoriales et qu'il a vocation à alimenter les réflexions des communautés de communes pour l'élaboration de conventions de mobilité locale avec la Région Nouvelle-Aquitaine à partir de 2022. Elle observe qu'une convention peut être signée avec un ou plusieurs EPCI pour financer la mise en place de services locaux de mobilité (transport à la demande, service vélo, covoiturage, autostop organisé...).

Elle note que la Fédération Châtaigneraie Limousine pourrait continuer à avoir un rôle sur le thème de la mobilité, en particulier pour :

- l'appui à l'élaboration des conventions de mobilité locale des EPCI ou l'élaboration d'une convention locale de mobilité mutualisée entre EPCI ;
- la mise en œuvre du schéma vélo.

Stéphane DELAUTRETTE indique que la question de la mobilité ne s'arrête pas aux limites d'une communauté de communes. Il note que le cabinet d'étude a su s'adapter suite à un démarrage de l'étude un peu difficile. Il indique que la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus a commencé à travailler sur certaines actions mais que celles-ci n'auront de sens qu'à une échelle supra. Il souligne que la Châtaigneraie Limousine doit poursuivre son travail sur la mobilité, qui est un sujet d'actualité.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration approuvent :**

- **le plan d'actions « mobilité » établi dans le cadre de l'étude menée par la Châtaigneraie Limousine ;**
- **le principe d'une animation « mobilité » assurée par la Châtaigneraie Limousine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (temps et financement à valider lors d'une prochaine réunion).**

## **V. Actuel et futurs programmes européens**

### **1. Programme Leader Châtaigneraie Limousine en cours**

Le Président note que la Châtaigneraie Limousine vient d'obtenir un abondement de crédits à hauteur de 500 000 €, ce qui porte le montant total de l'enveloppe à 3 076 000 €. Il souligne que cet abondement illustre notre sérieux et notre capacité à consommer les crédits.

Le Vice-Président pense qu'un nouvel abondement est possible à partir de reliquats. Il invite les collectivités à contacter l'équipe technique pour que leurs projets soient pris en compte sur l'enveloppe actuelle ou future de crédits européens.

Le Président indique que le Comité de programmation Leader, envisagé le 11 janvier prochain, est décalé au 26 janvier 2022 afin d'avoir un volume suffisant de dossiers à examiner.

### **2. Fonds européens territorialisés 2023-2027**

Le Président indique que la Région, autorité de gestion des crédits européens, a décidé la territorialisation d'une partie des fonds FEDER qui lui seront prochainement attribués. Il explique que cette territorialisation s'incarne dans l'objectif stratégique 5 du Programme Opérationnel FEDER Nouvelle-Aquitaine qui comprend un volet urbain et un volet rural. Il ajoute qu'en réponse à un appel à candidatures, une enveloppe de crédits liés à l'objectif stratégique 5 sera donc proposée à chaque territoire de contractualisation régionale en plus des crédits FEADER-LEADER. Il mentionne que l'appel à candidatures devrait être diffusé en janvier prochain avec un délai de réponse de six mois durant lequel il conviendra de bâtir une stratégie de territoire déclinée en plan d'actions.

Il note que le montant prévisionnel dont pourrait bénéficier la Châtaigneraie Limousine n'est pas connu à ce jour. Il explique en effet que les projections présentées par la Région ne tiennent pas compte du nouveau périmètre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Il observe que la Châtaigneraie Limousine disposerait d'environ 1,9 millions d'euros contre environ 2,4 millions pour des territoires de caractéristiques équivalentes (100% communes rurales, environ 51 000 habitants). Il indique qu'un courrier co-signé du Président et du Vice-Président de la Châtaigneraie Limousine et des Présidents des quatre intercommunalités a donc été envoyé au Président de Région demandant à ce que notre territoire soit traité sur un pied d'égalité avec les autres périmètres de contractualisation.

## VI. Questions diverses

### 1. Prochaines réunions

Le Président invite les participants à noter qu'une réunion du Conseil d'administration, suivie d'une réunion de l'Assemblée générale extraordinaire de la Châtaigneraie Limousine, se tiendra le 15 décembre 2021.

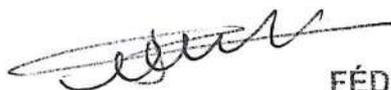
### 2. Evaluation de l'actuel programme européen Leader Châtaigneraie Limousine

Le Président indique qu'un travail d'évaluation de l'actuel programme européen Leader Châtaigneraie Limousine s'engage avec le renfort d'une personne en alternance.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est clôturée à 18h30.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.  
Fait à Oradour-sur-Vayres, le 10 décembre 2021.

Le Président,  
M. Éric DUPONT



FÉDÉRATION  
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE  
Site de la Monnerie  
87150 ORADOUR SUR VAYRES

Le Secrétaire de séance,  
M. Jean-Luc CELERIER

